

CHANGER DE RACE POUR ALLER VERS UN SYSTÈME PASTORAL

RETOUR SUR LES ARBITRAGES DE FLORIAN LACROIX, ÉLEVEUR OVIN ALLAITANT QUI ABANDONNE SES LACAUNES POUR DES CAUSSENARDES

Lors d'un entretien au printemps 2018 au GAEC Château Savin, Florian Lacroix nous a expliqué ses motivations techniques et socio-économiques pour changer de race. Son choix porte à la fois sur la volonté d'une conduite plus pastorale, sur la santé du troupeau et sur l'organisation du travail.

THÉMATIQUES TECHNIQUES : Race, ovin allaitant, système pastoral



Les brebis Lacaunes sont conduites essentiellement en bâtiment, avec des aliments distribués

GAEC CHÂTEAU SAVIN

Florian Lacroix

3 UTH

Le Cheptel en 2017 : 800 brebis de race Causse-narde et Lacaune + 100 agnelles caussenardes ; objectif 2020 : 950-1000 caussenardes, 0 lacaunes

Les surfaces fourragères

- 280 ha de parcours
- 62 ha de prairies temporaires
- 10 ha de prairies permanentes
- 10 ha de maïs ensilé
- 30 ha de céréales (orge)

La production :

1100 agneaux par an, commercialisés à 3 mois, 17-18 kg carcasse

- entreprise de travaux agricoles

La commercialisation :

Filière «Agneau Fermier du Quercy»

Objectif

AUGMENTER PROGRESSIVEMENT LES CAUSSENARDES, TOUT EN TENANT UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCES ZOOTECHNIQUES, POUR :

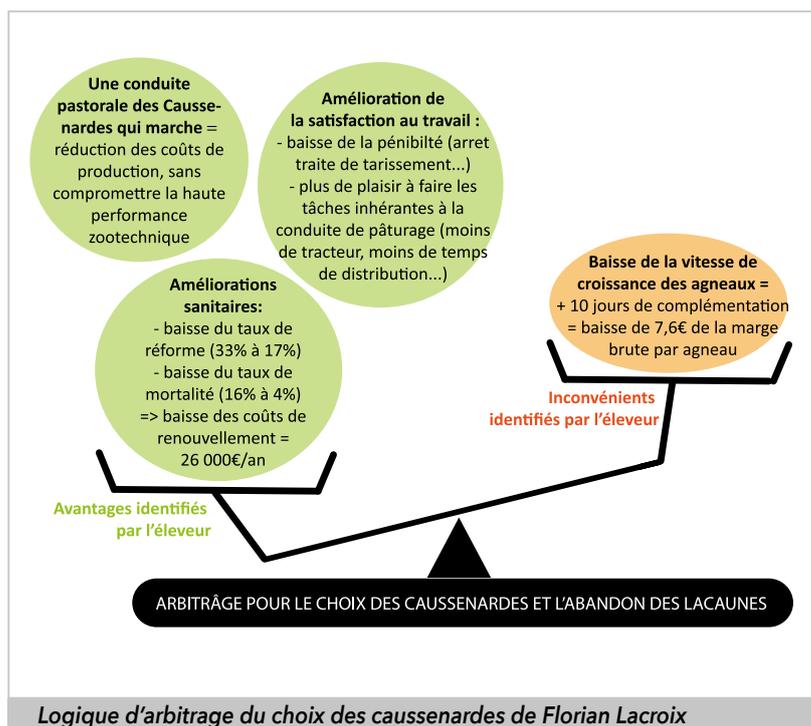
- Réduire les difficultés sanitaires sur les Lacaunes, qui génèrent des taux de réforme et de mortalité élevés,
- Réduire les difficultés de travail et les coûts d'alimentation sur les Lacaunes, qui génèrent un tarissement compliqué et un besoin trop fort en alimentation distribuée,
- Valoriser et entretenir les parcours de la ferme, en s'appuyant sur l'aptitude des brebis caussenardes

Contexte de l'expérience

Lors de son installation familiale en 2010, Florian Lacroix disposait de deux lots de brebis de taille équivalente de race Lacaune et de race Causse-narde, conduites sur deux sites séparés. L'alimentation du lot de lacaunes était basée sur des aliments distribués en bâtiment, avec un rythme de production élevé de 3 agnelages en 2 ans. L'éleveur a choisi de faire évoluer le système, de manière à conduire les animaux au pâturage, en passant à une mise-bas annuelle par brebis. En ce sens, il fait progressivement disparaître le lot de brebis Lacaune, et développe en parallèle les effectifs de Causse-narde, avec comme objectif d'avoir un lot de 950-1000 brebis caussenardes d'ici 2020.

Déclencheur de l'expérience

- la participation à une dynamique collective (association des pastres de Causse) lui a permis de prendre confiance dans le potentiel alimentaire des parcours, et de trouver des modes d'exploitation parcellaires adaptés à son système.
- des ajustements de conduite testés avec les Causse-nardes l'ont convaincu du potentiel de la race à s'adapter à une conduite plus pastorale, en ayant de bons résultats technico-économiques
- des difficultés sanitaires et de charge de travail sur le troupeau de Lacaunes mené en bâtiment.



Avantage 1 UNE RACE MOINS GOURMANDE

Florian Lacroix considère que la race Caussenarde lui permet d'avoir des animaux plus adaptés à la conduite en extérieur. Il a notamment réalisé divers ajustements de conduite pour augmenter la place du pâturage des prairies, landes et sous-bois, dans son

système d'alimentation. Il a constaté que pour obtenir un état corporel comparable, la lacaune a besoin de plus d'aliments en bâtiment comme au pâturage : pour l'éleveur le besoin alimentaire de 3 caussenardes équivalait au besoin alimentaire de 2 lacaunes.

Avantage 2 MOINS DE PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

Le tarissement précoce et progressif des lacaunes, en raison des objectifs de commercialisation rapide des agneaux, nécessite la réalisation d'une traite par semaine pendant 1,5 mois. Il s'agit d'une contrainte et d'une pénibilité pour le travail qui a été décisive dans le choix de changement de race. La faible domestication des brebis menées en allaitantes, le temps

d'astreinte, et la charge mentale liées aux difficultés sanitaires (mammites, mortalités) sont en cause.

De plus, l'éleveur trouve beaucoup plus de satisfaction dans les tâches liées à la conduite de pâturage des animaux par rapport aux tâches de production et distribution de fourrage en bâtiment.

Avantage 3

SORTIR DES DIFFICULTÉS SANITAIRES LIÉES AU TARISSEMENT DES LACAUNES

DIMINUTION DU TAUX DE RÉFORMES

En 2017, le taux de réforme global sur le troupeau était de 22%, soit 200 brebis. La cause principale est l'existence récurrente de mammites sur les lacaunes : sur 300 lacaunes en 2017, 100 ont dû être réformées en raison de mammites, soit 33% de réforme, contre 17% sur le lot de caussenardes. Ainsi au terme de la transition de race, l'éleveur prévoit d'avoir un taux de réforme diminué de moitié.

DIMINUTION DU TAUX DE MORTALITÉ

En 2017 (tout comme les années précédentes), le taux de mortalité sur les lacaunes a été de 16% (soit 48 lacaunes sur 300 brebis) contre 4% sur le lot de caussenarde (ce qui est davantage conforme aux moyennes des éleveurs adhérents à la coopérative locale).

Ainsi au terme de la transition de race, l'éleveur

prévoit d'avoir 4 fois moins de mortalité sur ses brebis par rapport à aujourd'hui, ce qui compense la moindre prolificité annuelle du troupeau.

RÉDUCTION DES CHARGES DE RENOUVELLEMENT DES BREBIS

Aujourd'hui le fort taux de mortalité et de réforme des lacaunes n'est pas sans conséquences économiques. Il implique un fort taux de renouvellement. Avec le système précédent, sur 400 brebis lacaunes, chaque année 150 agnelles de renouvellement étaient achetées. Depuis 3 ans, l'éleveur n'achète plus d'agnelles lacaunes, mais 200 agnelles caussenardes, pour compenser les forts taux de réforme et de mortalité liés aux mammites des lacaunes. À 130 € l'agnelle, cela représente un coût de 26 000 € en 2017.

Inconvénient 1

UNE CROISSANCE PLUS LENTE DES AGNEAUX

La transition de race ne s'accompagne pas d'un changement d'objectif de croissance rapide, car l'éleveur souhaite toujours rester dans la filière «Agneau Fermier du Quercy». Pour obtenir des carcasses de 17-18kg en moyenne (entre 14,5kg et 22kg exigé par le label), l'éleveur constate qu'il faut 7-10 jours de plus pour produire des agneaux de taille équivalente avec des caussenardes, par rapport aux lacaunes. Ainsi l'objectif de commercialisation est actuellement fixé à 90 jours en moyenne pour les lacaunes, et 100 jours en moyenne pour les caussenardes. Les têtes de lot sont vendues dès le 60e jour, et les queues de lot sont commercialisées à maximum 130 jours, sachant que la durée maximale de croissance imposée par la filière est de 150 jours.

Inconvénient 2

UN BESOIN PLUS FORT D'ALIMENTS POUR LES AGNEAUX

Les caussenardes étant de moins bonnes laitières, l'éleveur constate qu'à carcasse égale, il distribue 60Kg d'aliment complet aux agneaux lacaunes contre 80 kg aux agneaux caussenards. À 380 € la tonne d'aliment complet pour les agneaux, on peut donc considérer qu'un agneau caussenard coûte en alimentation directe 7,60 € de plus qu'un agneau Lacaune, soit 0,45 €/kgc. Il prévoit donc pour l'avenir une quantité d'aliment distribué par agneau supérieur.

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques édités par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

Bagages génétiques et apprentissages

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr



SI CE RETOUR VOUS INSPIRE : Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr



Ce retour d'expériences a été élaboré en partenariat avec :



RÉDACTION ET MISE EN PAGE FINANCÉES PAR :

Le projet "Préserver la biodiversité des Milieux Herbacés Ouverts en développant et en diffusant l'approche Pâtur'Ajuste" est cofinancé par l'Union Européenne, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, et par Scopela. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

